Au CDI

Je bénéficie de l'accompagnement de la documentaliste pour :

- Faire des recherches pour mes exposés
- Choisir un livre, une revue et lire pour mon plaisir
- Travailler sur les ordinateurs dans un cadre pédagogique
- Consulter les manuels numériques et faire des exercices en ligne
- Réviser sur des sites pédagogiques

Le comportement au CDI

Je travaille dans le plus grand calme, je me déplace silencieusement Je remets en place les documents utilisés

Je demande l'autorisation pour accéder à un ordinateur

Pour ouvrir une session je me connecte avec mes identifiants

Avant d'imprimer je demande l'autorisation

En partant, je range ma chaise et mon poste de travail

L'accès au CDI se fera obligatoirement avec le carnet de liaison

Le prêt

Livres de bibliothèque : 2 semaines

Les livres documentaires, les périodiques, les Mangas et BD sont

consultables uniquement sur place

Pour retrouver les livres de fictions

Classés par ordre alphabétique du nom d'auteur.

La cote des fictions comporte 3 lignes :

1ère ligne : R(roman) C(conte) P(poésie) T(théâtre) 2ème ligne : les 3 premières lettres du nom de l'auteur 3ème ligne : la 1ère lettre du titre sans le déterminant

Pour retrouver les livres documentaires :

Classés par thème selon la Classification Décimale Universelle

- 0 : Dictionnaires, Encyclopédies
- 1 : Philosophie, Psychologie
- 2 : Religions
- 3 : Société : politique, économie, droit, travail, enseignement etc.
- 5 : Sciences : math, physique, chimie, biologie
- 6: Techniques
- 7: Beaux arts, loisirs, sport
- 8 : Littérature par pays
- 9 : Géographie, histoire

CDI Centre de documentation et d'information

COLLEGE DES CORBIERES MARITIMES





Horaires d'ouverture :

Ouvert du lundi au vendredi de 8h20 à 17h Le mercredi de 8h20 à 12h25

Personnel du CDI

Mme Patricia Navarro Le Clézio Professeur Documentaliste Mme Claris PITIE Service civique

Salle n°2 Livres de bibliothèque (Fictions) 8 ordinateurs **Espace** exposition Salle n°1 Documentation et Entrée Informatique Manga Bureau de la documentaliste

SALLE INFORMATIQUE

15 ordinateurs

Quand je viens en autonomie au CDI:

Je peux:

- Lire, dessiner
- Faire un travail de recherche demandé par un enseignant (e-sidoc, Internet, documentaires)
- Préparer un exposé
- M'informer sur les métiers grâce à la documentation ONISEP
- Accéder aux manuels numériques
- Accéder aux sites de révision en ligne conseillés par les enseignants.

Je dois:

- Me ranger à l'emplacement CDI dans la cour
- Respecter les consignes sanitaires en vigueur
- Présenter mon carnet de liaison
- Déposer mon sac à l'entrée du CDI,
- Respecter le personnel, les autres élèves,
- Le matériel, les locaux, les documents
- Respecter le règlement intérieur
- Respecter la charte Internet